

Angles d'Attac

ASSOCIATION POUR UNE TAXATION DES TRANSACTIONS FINANCIÈRES ET POUR L'ACTION CITOYENNE
BULLETIN ÉDITÉ PAR ATTAC SUISSE, 1205 GENÈVE - WWW.SUISSE.ATTAC.ORG - NUMÉRO 97 - NOVEMBRE 2014



Sommaire

Vous avez dit démocratie ?	1
L'initiative Ecopop est inhumaine et dangereuse	2
5 raisons d'abolir les forfaits fiscaux	3
Le service public, un joli cadeau au secteur privé	4
Impressum	4
Journée d'action européenne contre les traités de libre-échange	5
Troisième réforme de l'imposition des entreprises : Le Conseil fédéral ouvre la consultation	6
Contre GlobalGrain et l'accaparement des terres agricoles	7
Initiative populaire fédérale Monnaie Pleine	8
Mise au concours du poste de secrétaire d'attac suisse	9
« Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous »	10
La Tunisie convoque à nouveau la prochaine édition du FSM en mars 2015	12

Vous avez dit démocratie ?

Les droits d'initiative et de référendum sont des éléments importants de la démocratie suisse. Mais certains thèmes soulevés par les initiatives abordées dans ce numéro d'Angles d'Attac mettent aussi en évidence les limites de ce système.

Ainsi **l'initiative pour l'abolition des forfaits fiscaux** est hautement révélatrice: Il a fallu que des forces de gauche récoltent plus de 100'000 signatures pour demander ce qui devrait être une évidence dans une démocratie: que tout le monde soit soumis aux mêmes règles, y compris face au fisc. Or l'imposition selon la dépense (terme officielle des forfaits fiscaux) permet à de riches personnes de négocier directement leur devoir fiscal. La loi n'est pas la même selon son portemonnaie.

Quant à **l'initiative ecopop**, elle vise à créer deux catégories d'individus, cette fois selon la nationalité: ceux qui ont le droit de vivre et consommer ici et les étrangers accusés de contribuer «aux bouchons sur les routes, aux trains bondés et à la disparition des terres agricoles» (dixit le site des partisans d'ecopop). Une autre atteinte au droits égaux.

L'initiative pour la souveraineté alimentaire s'attaque quant à elle la question fondamentale de l'alimentation. Avec la globalisation et la libéralisation des marchés agricoles et alimentaires, nous avons assisté à une concentration continue du pouvoir dans les mains d'une petite centaine de sociétés transnationales. L'ini-

tiative a pour objectif d'offrir des perspectives d'avenir pour les paysan-ne-s et les employé-e-s agricoles, de répondre aux attentes de la population sur les plans sociaux, écologiques et alimentaires, de tenir compte de nos ressources naturelles et d'œuvrer à un commerce international plus équitable. L'alimentation est un enjeu crucial pour tout un chacun: elle doit redevenir l'affaire de tous.

L'initiative Monnaie pleine cherche quant à elle à reprendre aux banques privées un pouvoir qu'elles se sont appropriées ces dernières années au détriment de l'Etat: la création monétaire. Or le contrôle de la masse monétaire est un important outil de politique économique. Il est temps de redonner ce droit aux forces politiques.

Ces 4 initiatives questionnent chacune à leur façon la démocratie. Mais d'autres thèmes, tout aussi importants se discutent dans les coulisses. Nous pensons par exemple aux **accords internationaux (TiSA-TAFTA)** qui se négocient à l'ombre des parlements et de la population ou au **commerce des matières premières agricoles** qui s'organise dans les salons feutrés de l'Hôtel Intercontinental à Genève. Attac s'engage pour que ces thèmes soient aussi mis en avant dans le débat public.

Pour que la démocratie ne soit pas une coquille vide, nous ne pouvons compter que sur nous-même. Ne déléguons pas nos droits à un monde politico-économique obscur.

Lechim

SEXE
♀ = ♂

VOTE
☑ = ☑

FISC
♂ = ♂

OUI À L'ABOLITION DES FORFAITS FISCAUX

L'initiative Ecopop est inhumaine et dangereuse



Sous un vernis qui se veut écologique, l'initiative Ecopop poursuit clairement des objectifs xénophobes en voulant limiter l'entrée d'étrangers en Suisse. Le «Comité Suisse solidaire - non à Ecopop» coordonne la campagne contre cette initiative qui sera votée le 30 novembre. Nous publions ci-dessous son argumentaire.

Parce qu'Ecopop fera des migrante-s des personnes de seconde classe.

L'histoire montre que si l'économie a besoin de main d'oeuvre, elle va la chercher. Ce serait aussi le cas si l'initiative était acceptée. Les patrons iraient simplement chercher plus de résident-e-s de courte durée, dont la situation juridique est moins bonne aujourd'hui que celle des résident-e-s de longue durée. C'est inhumain. Car les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée doivent vivre constamment dans la peur, s'ils perdent leur emploi, de perdre aussi leur autorisation. Les familles éclateraient parce que les conjoints et les enfants pourraient ne plus avoir du tout le droit de séjourner en Suisse.

Parce qu'Ecopop fera baisser les salaires et que des emplois seront menacés.

Il est facile de mettre les résident(e)s de courte durée et les frontaliers et frontalières sous pression au point de leur faire accepter

des salaires moindres et des conditions de travail moins bonnes. De ce fait, ce seront les conditions de travail de tout le monde qui se retrouveront tôt ou tard aussi sous pression. De plus, Ecopop signera la fin des accords bilatéraux. Or, vu l'absence de relations structurées avec l'Union européenne, des emplois seront délocalisés à l'étranger et d'autres supprimés.

Parce qu'Ecopop affaiblira l'AVS et mettra en danger les soins aux personnes âgées.

La main d'oeuvre venue en Suisse ces dernières années est un soutien significatif pour l'AVS. C'est la raison pour laquelle tous les scénarios catastrophes sur les finances de l'AVS se sont avérés faux. Et celle-ci continue à enregistrer des excédents. Avec Ecopop, ces cotisant-e-s manqueront et l'AVS sera en difficulté. À cause de l'initiative, on manquera également de personnes pour dispenser des soins aux personnes âgées et leur apporter assistance. Les soins à domicile et les EMS devraient réduire leur offre.

Parce qu'avec la pseudo solution d'Ecopop, la protection du climat et du paysage sera plus difficile.

Que les gens vivent en Suisse ou ailleurs n'a aucune influence sur le climat. Qui veut protéger celui-ci doit agir au niveau de la restructuration du système énergétique et

de sa consommation des ressources. De plus, Ecopop ne résoudra pas le mitage du territoire et ne protégera pas le paysage. Pour cela, il faudrait s'attaquer aux problèmes d'aménagement du territoire, au lieu de freiner le développement de ce dernier.

Parce qu'Ecopop fera faire fausse route à la collaboration suisse au développement.

Pratiquer une coopération au développement judicieuse, c'est lutter contre la pauvreté. Ecopop veut au contraire investir des sommes absurdes dans la contraception et en retirer à la lutte contre la pauvreté. Ce n'est pas de préservatifs et de pilules contraceptives gratuits dont on a besoin, mais de formation, de travail et de soins médicaux. De plus, il faut avant tout améliorer la position sociale des jeunes filles et des femmes. Le planning familial ne fonctionne que si les femmes peuvent prendre elles-mêmes leur vie en main.

Parce qu'Ecopop fait des migrant(e)s des boucs émissaires.

Les migrant(e)s font depuis longtemps partie de la Suisse. Ils fournissent une contribution importante à notre richesse économique et culturelle. Au lieu de favoriser leur intégration, Ecopop en fait les boucs émissaires des problèmes dont nous portons nous-mêmes la responsabilité. Cela attise la xénophobie.



8'000 personnes ont manifesté à Berne le 1er novembre pour une Suisse ouverte

5 raisons d'abolir les forfaits fiscaux

Le forfait fiscal est un régime particulier qu'on réserve à de riches étrangers qui s'engagent à résider en Suisse sans y exercer d'activité lucrative. Dans la loi fiscale, cela s'appelle « imposition selon la dépense » car les contribuables en question ne sont pas imposés comme des Suisses qui auraient le même revenu et la même fortune.

Les contribuables en question ne sont pas imposés sur l'ensemble de leur revenu et de leur fortune, mais exclusivement en fonction de leur train de vie. Il faut pour bénéficier d'un forfait, indiquer une dépense annuelle d'au moins 400'000 francs, en prenant la base de sept fois le loyer annuel selon le droit fédéral.

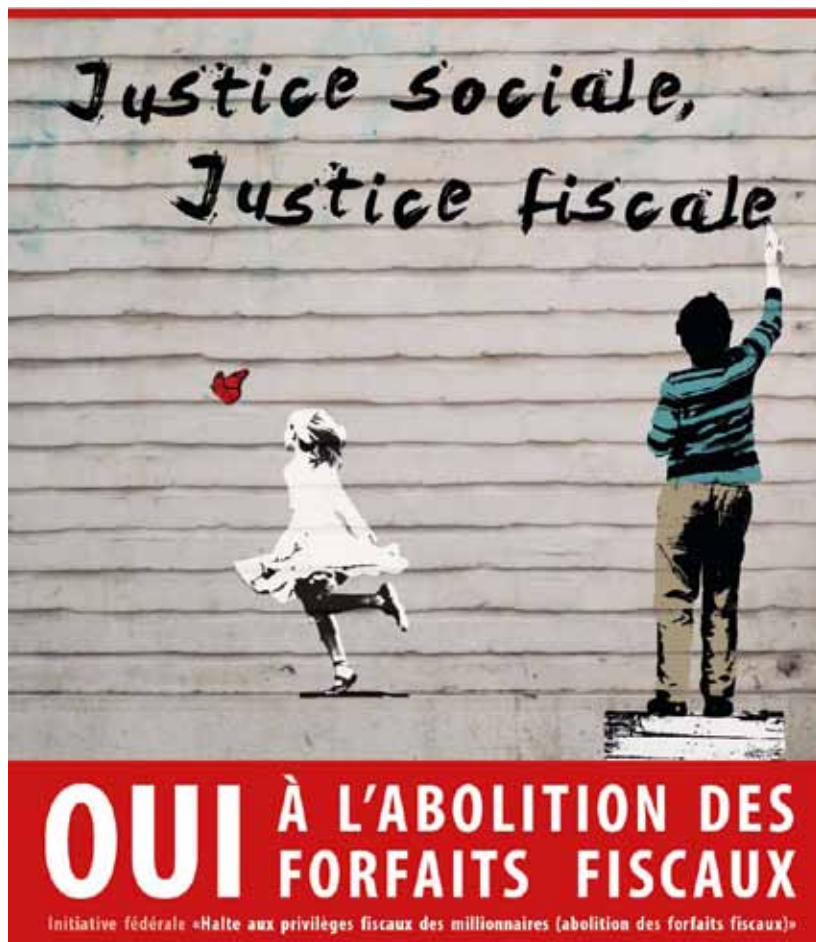
Il y a environ 5'600 forfaitaires en Suisse. Ils paient en moyenne 168'000 francs d'impôts à Genève, 106'000 dans le canton de Vaud, 67'000 au Tessin et 40'000 en Valais.

Si ces sommes peuvent apparaître conséquentes au premier abord, il faut savoir que de nombreux Suisses paient bien plus d'impôt que cela.

Prenons l'exemple d'une personne qui possède une fortune de 50 millions placée à 6% : elle en tire un revenu annuel de trois millions. Si cette personne est imposée à un taux « normal » d'environ 25% elle paie un impôt de 750'000 francs.

Par contre si cette personne bénéficie des forfaits fiscaux, elle sera imposée sur un revenu fictif de 500'000 francs (minimum 400'000) et paiera environ 125'000 francs d'impôt. Soit six fois moins. Ainsi, même si on peut prévoir que certains quitteront la Suisse, le gain récupéré par le biais de l'imposition normale peut faire plus que compenser les pertes. L'exemple du canton de Zurich qui a aboli les forfaits fiscaux en 2010 montre que les finances du canton n'en ont pas souffert, bien au contraire.

Au départ, ce régime était destiné à de riches retraités sincèrement désireux de terminer leur vie en Suisse sans travailler. Mais, de plus en plus, ces forfaits sont accordés à de riches actionnaires qui peuvent administrer leur immense fortune depuis la Suisse sans être soupçonnés de « travailler ».



Il faut voter OUI parce que :

1. Les forfaits fiscaux sont anti-démocratiques.

La Constitution fédérale stipule que chacun soit imposé selon sa capacité économique. Les forfaits fiscaux enfreignent ce principe de manière flagrante. Certes, le Conseil fédéral a adopté dans l'intervalle des mesures « cosmétiques » pour durcir un peu les conditions d'accès au forfait. Mais pourquoi ne pas respecter complètement la Constitution fédérale ?

2. Les forfaits fiscaux sont discriminatoires.

Les forfaits fiscaux sont discriminatoires : Ils privilégient les étrangers par rapport aux Suisses, violant le principe d'égalité devant la loi. Les Suisses n'ont pas droit aux forfaits fiscaux. Si la Suisse devait aux seuls forfaits fiscaux le fait d'avoir autant de gens fortunés sur son territoire, cela signifierait qu'elle n'est plus attractive pour les riches Helvètes. Ceux-ci seraient partis vivre ailleurs et les seuls super-riches résidents seraient des étrangers.

3. Les forfaits fiscaux sont injustes.

Ils mènent à l'arbitraire et au favoritisme. Les super-riches concernés qui

devraient effectivement résider sur le territoire suisse sans y exercer d'activité lucrative sont très peu contrôlés. Il s'agit de plus en plus de gros actionnaires qui gèrent leurs affaires en prétendant que cela n'est pas du travail ou qui ne résident pas effectivement en Suisse.

4. Les forfaits fiscaux sont arbitraires.

Depuis 2009, déjà cinq cantons (Zurich, Appenzell Rhodes-Extérieures, Schaffhouse, Bâle-Ville et Bâle-Campagne) ont aboli les forfaits fiscaux et ils en sont très heureux. Le temps est venu de les abolir dans toute la Suisse. Cela empêchera le tourisme fiscal engendré par une abolition partielle dans quelques cantons seulement.

5. Les forfaitaires les plus attachés à vivre et faire vivre notre pays restent en Suisse.

Les départs observés ne sont pas ceux de personnes qui participent et soutiennent le plus la vie associative et culturelle locale. Il s'agit souvent de gens qui ne résident pas au moins 6 mois et un jour en Suisse, comme ils le devraient, mais viennent seulement y passer des vacances. S'ils quittent notre pays, les personnes qui les remplaceront auront besoin de plus de personnel. L'abolition des forfaits non seulement ne supprimera pas des emplois, mais en créera.

Le service public, un joli cadeau au secteur privé

Le groupe La Gauche a déposé une interpellation au Grand Conseil vaudois demandant quelle vision le Conseil d'Etat se faisait de l'avenir des services publics vaudois en cas d'aboutissement des accords ACS-TISA. Ci-dessous, nous publions un texte de Marc Oran, député POP, sur le sujet.

Que penser d'un conclave qui réunit les représentants de quelque 50 Etats (dont la Suisse) on ne sait où, on ne sait quand, dans le plus grand des secrets, sans conférences de presse, sans communiqués de presse sous le titre générique d'Accord sur le commerce des services (ACS) ou sous son titre en anglais Trade in services agreement (TISA) ? Son objectif est relativement simple: l'Organisation mondiale du commerce (OMC), héritière du General agreement on tariffs and trade (GATT), dont le siège se trouve à Genève, n'ayant pas réussi à privatiser suffisamment de secteurs publics et, surtout, pas assez vite, l'ACS a pris la relève pour transférer au secteur privé un maximum de domaines.

L'ACS-TISA envisage «l'ouverture à la concurrence des services dans lesquels existent déjà, en marge du secteur public, des prestations gratuites ou privées ». Rien de plus simple au fond: prenons le cas du

secteur de la santé publique où les hôpitaux publics côtoient les cliniques privées. Ces dernières devraient donc bénéficier des mêmes subventionnements. Mieux, il est suggéré de confier le secteur public à des «brasseurs de fric», bref privatiser! Un domaine qui m'est encore plus familier, celui de l'enseignement où, selon le principe décrit plus haut, on devrait privatiser les écoles publiques et les confier aux «commerçants scolaires », de même pour les soi-disant « universités » privées. Mais ce n'est pas tout, des entreprises privées de sécurité protègent des bâtiments, des banques. Alors, pourquoi ne pas leur livrer la protection de la population, comme certaines polices privées qui s'occupent parfois de régler la circulation dans certaines villes?

Le plus beau de tout ceci, l'exemple le plus « choquant » serait que notre gouvernement fédéral, conformément aux principes décrits plus haut, puisse confier à des exploitants de centrales nucléaires (dont la cupidité et le manque de compétences n'ont encore juste pas atteint les sommets de Three Miles Island, Tchernobyl ou Fukushima pour ne citer que les catastrophes les plus voyantes) la question de la sécurité des « vieux coucous » qui ont fait leur temps et que l'on devrait démanteler sans attendre. Permettez au soussigné, antinucléaire de

la première heure, de rappeler en passant que les têtes pensantes de l'Institut fédéral de la sécurité nucléaire (IFSN) sont tous d'anciens cadres supérieurs de l'industrie nucléaire. On pourrait se poser la question de savoir pourquoi, malgré les décisions claires et nettes de fermeture des centrales nucléaires, on prolonge systématiquement la durée de vie de ces machines infernales.

Soyons fous, aimons ACS-TISA et donnons donc au secteur privé tout ce qui fonctionne et qui rapporte du bénéfice.

Un autre aspect choquant de ces «accords secrets», c'est que le texte définitif une fois rédigé, sera l'objet d'un probable Message du Conseil fédéral, mais échappera au pouvoir législatif des cantons, et par le biais des arbitrages du privé, ne pourra pas être attaqué en recours.

Quelque deux mille manifestants de toute la Suisse romande et de la France ont manifesté leur colère samedi 11 octobre 2014 à Genève. Continuons et luttons contre ACS-TISA. Descendons dans la rue par dizaines, par centaines de milliers.

Marc Oran
député POP au Grand Conseil vaudois et
membre d'attac vaud

Impressum

Edité par Attac Suisse, paraît au moins 4x par année. Destiné aux membres et aux abonnés. Impression et mise en page: Deltagraph, Bienne. Tirage 1'600 exemplaires

Abonnement

Veuillez verser 20 francs/année à l'attention d'Attac Suisse, 1205 Genève - CCP 17-762066-4 en mentionnant distinctement votre adresse. les membres d'Attac sont abonnés automatiquement.

Ont participé à ce numéro:

Christine Dellsperger, Ernest Hamsag, Georges Sontag, Michel Pellaton, Marc Oran, Sabrina Scardua, Jane Séligmann.
Les articles n'engagent que leurs auteurs. Ils ne représentent pas forcément la position d'Attac.

Traductions

Attac a toujours besoin de traductrices et traducteurs, si vous pensez pouvoir aider, n'hésitez pas à vous inscrire sur coordinatrad.attac.org ou en envoyant un mail à coordinatrad.ch@attac.org, ou par courrier postal auprès d'attac suisse.

Courrier des lecteurs et lectrices

Réagissez, participez, n'hésitez pas à nous envoyer vos réactions à: Courrier de l'Angles d'ATTAC, cp 5105, 1002 Lausanne ou par mail: angles-ch@attac.org

Internet

On peut consulter les articles ou télécharger ce numéro en ligne sur www.suisse.attac.org, rubrique Angles d'ATTAC

Adresses

Vaud: Case 5105, 1002 Lausanne, vaud@attac.org
Genève: rue des Savoises 15, 1205 Genève, geneve@attac.org
Neuchâtel: CP 21, 2035 Corcelles, neuchatel@attac.org
Bern: Postfach 520, 3000 Bern, bern@attac.org
Zürich: Attac Zürich, 8000 Zürich, zurich@attac.org
Basel: Postfach, 4002 Basel, basel@attac.org
Ticino: c/o attac svizzera, rue des Savoises 15, 1205 Ginevra
Fribourg: Case 101, 1701 Fribourg, fribourg@attac.org
Bienne-Jura: CP 4314, 2500 Bienne 4, bienna-jura@attac.org
Valais: c/o Attac Suisse, 1205 Genève, valais@attac.org

Journée d'action européenne contre les traités de libre-échange

Le 11 octobre a eu lieu la journée d'action européenne contre les traités de libre-échange. Des actions ont été organisées dans plus de 300 villes. Sous le slogan «Stop TAFTA – CETA – TISA», un grand nombre de manifestants ont dénoncé les visés de ce nouveau type de traités et ont dit non à la dictature des multinationales.

Cette journée a été un premier succès dans la mobilisation en Europe contre les accords de libre-échange. Même si ces accords sont encore rarement discutés dans les médias, un nombre grandissant de personnes ont exprimé leur inquiétude et leur désaccord avec ce genre de traités négociés en secret. TAFTA et TISA sont actuellement en cours de négociation, tandis que pour le troisième (CETA), les négociations viennent de s'achever. Le 11 octobre était également la journée internationale contre les gaz de schistes, thème souvent présent dans les manifestations, non sans lien avec un des objectifs de ces traités, à savoir la libéralisation du marché de l'énergie.

Succès de la manifestation à Genève

A Genève, la mobilisation a été trans-

frontalière avec du côté de la France voisine le collectif *Stop GMT* (Grand Marché Transatlantique) et du côté suisse le Comité *Stop TISA* de Genève, les deux regroupant de nombreuses organisations et partis politiques. Malgré le fait que peu de personnes sont au courant pour l'instant des problèmes que posent les nouveaux accords de libre-échange et un lancement de l'appel assez tardif, la manifestation a été un vrai succès et a rassemblé au moins 2000 participants. Ont été dénoncé l'aspect totalement opaque des négociations, les grands dangers pour la démocratie que ces accords représentent ainsi que la dictature des multinationales qui en sont les instigateurs et les véritables bénéficiaires. Le matin, une rencontre publique sur ce thème a permis de mieux connaître et de débattre des dangers que représentent ces accords. Y ont participé des militants, ainsi que deux universitaires français, Thomas Porcher et Frédéric Farah, auteurs du livre «*TAFTA, l'accord du plus fort*».

Les médias pas intéressés

Il est significatif que cette manifestation - pourtant réussie et portant sur un sujet

nouveau concernant l'ensemble de la société - ait été presque ignorée par les médias. Un communiqué laconique de l'ATS parlant de 500 (!) manifestants, repris par quelques journaux. Rien à la radio, absence de la télévision. Interpellée par une militante, une journaliste de la télévision justifie cette absence entre autres par le souci de ne pas relayer des points de vue partisans venant de groupes de pression et par l'affirmation que cette manifestation peut être considérée comme un épiphénomène.

Est-ce que cette dame n'a pas encore compris que son employeur, une télévision publique financée par des redevances, pourrait très bien être victime de l'accord sur le commerce des services (TISA) ? En effet, considérée comme concurrence déloyale pour les chaînes privées, la RTS sera peut-être un jour privatisée ou rachetée par une chaîne américaine ou simplement supprimée.

Christine Dellsperger



Manifestation du 11 octobre à Genève. 2'000 personnes se sont réunies pour protester contre l'opacité des accords

TISA (ou ACS) : Accord sur le Commerce des Services auquel participe la Suisse, impliquant une cinquantaine de pays ;

TAFTA (ou TTIP) : Accord de Partenariat Transatlantique, entre les Etats-Unis et l'Union européenne (Transatlantic Trade and Investment Partnership) ;

CETA : Accord économique et commercial global (Comprehensive Economic and Trade Agreement), entre le Canada et l'Union européenne.

Ces traités visent une libéralisation accrue des échanges et renforcent la protection des investisseurs. Ils auront une influence sur les législations des pays signataires, car ils considèrent certaines réglementations dans les domaines sanitaires, environnementaux ou de la protection des consommateurs comme des « obstacles inutiles au commerce et de l'investissement ». Ils limitent la capacité des gouvernements à légiférer et mettent en danger les droits démocratiques.

Troisième réforme de l'imposition des entreprises : Le Conseil fédéral ouvre la consultation

Le 22 septembre, le Conseil fédéral a mis en consultation le projet de loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III.¹

Rappelons que, sous pression internationale, la Suisse est obligée de supprimer les statuts spéciaux cantonaux (holding, sociétés de domicile, sociétés mixtes) qui permettent aux sociétés réalisant une partie ou l'ensemble de leurs bénéfices à l'étrangers de profiter d'une imposition nettement plus favorable que les autres sociétés. Pour la droite, c'est une formidable occasion pour revoir à la baisse l'imposition de l'ensemble des entreprises. Les pertes pour les caisses publiques seront énormes, mais il y aura aussi des gagnants dont on ne parle que rarement.

Le projet de loi, intitulé «Loi fédérale sur l'amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse » ne comporte que peu d'éléments nouveaux, la plupart étant déjà connue. Il s'agit d'une sorte de catalogue de mesures dont certaines pourraient tomber suite à la consultation et surtout en fonction des rapports de force politique.

Quelques rares propositions, dont notamment l'introduction d'un impôt sur les gains en capitaux pour les personnes physiques, ont pour but de compenser quelque peu les pertes qu'engendrera cette réforme.

Un catalogue de mesures en faveur des entreprises et de nouvelles niches fiscales

Parmi les mesures proposées on peut citer l'instauration d'une imposition préférentielle des produits de licence (*licence box*) dont profitera notamment l'industrie pharmaceutique, la déduction d'un intérêt pour les capitaux propres, la suppression du droit de timbre d'émission sur le capital propre, la possibilité de déduire les pertes sur un nombre d'années non limité (contre sept ans actuellement). Toutes des mesures visant à alléger l'imposition des entreprises. Mais la plus importante se situe au niveau cantonal. En effet, en particulier dans les cantons où les statuts spéciaux ont été très largement utilisés, des baisses drastiques du taux d'imposition sur les bénéfices sont prévus. Douze cantons ont déjà annoncé de telles baisses. En moyenne, le taux passerait

de 22 % à 16 %. Pour les cantons de Genève et de Vaud, ce taux sera même réduit à environ 13 %.

Quelles pertes à prévoir ?

Pour ce qui est des pertes pour le fisc, le Conseil fédéral estime globalement le manque à gagner à 1,7 milliards par année pour la Confédération. Pour les cantons cela dépend de l'ampleur de la réduction du taux d'imposition qui sera appliqué. Dans le canton de Genève, la perte annuelle avait été estimée à environ 500 millions par année. La réforme propose diverses mesures pour compenser partiellement ces pertes. La Confédération assumera une partie des pertes des cantons. Toutefois, il faut se méfier des estimations. Rappelons le scandale du mensonge du Conseil fédéral lors de la campagne sur la deuxième réforme de l'imposition des entreprises. En plus, il n'est de loin pas certain que les mesures de compensation de pertes proposées, comme notamment l'introduction d'un impôt sur les gains en capitaux pour les particuliers, seront retenues au final.

De grandes entreprises qui ont le sourire

Mais il y a aussi des gagnants. Ce sont avant tout les grandes entreprises suisses actives principalement sur le marché helvétique. *L'Hebdo* du 2 octobre donne quelques estimations intéressantes. La baisse du taux d'imposition permettra ainsi à Swisscom d'économiser quelques 75 millions de francs par année. Pour la Banque Cantonale Vaudoise ce serait 42 millions, Coop gagnerait 39 millions, Raiffeisen 35 millions et Migros la «modeste » somme de 30 millions. Ce sont des entreprises florissantes qui n'ont aucun problème à payer des impôts équitables. Mais on leur fait ce cadeau afin «d'augmenter la compétitivité de la place économique suisse », c'est-à-dire pour pouvoir retenir des multinationales dites volatiles qui pourraient éventuellement s'exiler sous des cieux plus cléments si elles estiment payer trop d'impôts en Suisse. Le gouvernement et la droite ont ainsi trouvé le prétexte idéal pour alléger encore et encore la fiscalité des entreprises. Curieusement, on évite de dire que la Suisse est à la pointe de la sous-enchère fiscale internationale et qu'avec cette réforme elle la renforce encore.

Il est par ailleurs piquant de voir cette

droite, comme par exemple Pascal Broulis, ministre des finances du canton de Vaud, se lamenter des terribles pertes que les cantons risquent d'encourir en cas d'acceptation en votation de la suppression des forfaits fiscaux - pertes peu significatives, voire improbables - tout en soutenant sans broncher cette réforme en faveur des entreprises qui va coûter des milliards aux caisses publiques.

Christine Dellsperger

Notes :

¹ <https://www.news.admin.ch/message/index.html?lang=fr&msg-id=54566>

1'000'000'000'000.-

Mille milliards de francs : c'est la somme astronomique que les entreprises pourront distribuer aux actionnaires de sociétés helvétiques tout en étant exonérés d'impôts.

Souvenez-vous : c'est un résultat de la fameuse deuxième réforme de l'imposition des entreprises. Ce projet de loi avait été combattu par référendum et il s'en était fallu de quelques milliers de voix pour qu'ils soit refusé.

Or le projet soumis au peuple n'avait pas abordé les conséquences financières et les modalités du passage du principe de la valeur nominale au principe de l'apport de capital.

Considérées à l'époque comme peu importantes, on sait aujourd'hui que les sommes en jeu se montent à mille milliards de francs. Ce qui va provoquer des pertes fiscales annuelles qui pourront se compter en milliards de francs.

Contre GlobalGrain et l'accaparement des terres agricoles

GlobalGrain, la grand' messe des entreprises du commerce des aliments agricoles, s'est déroulée pour la 12ème fois à Genève, du 11 au 13 novembre 2014 à l'Hôtel Intercontinental. Cette rencontre a donné lieu à un rassemblement de protestation le 11 novembre. Extrait du tract d'appel à cette manifestation soutenue par Attac.

Toutes les 30 secondes dans les pays pauvres, de riches investisseurs font main basse sur une superficie équivalant à celle du stade olympique de Londres.

56 millions d'hectares, c'est à peu près la superficie de l'Espagne. C'est aussi la surface agricole rachetée par des entreprises privées en Afrique. Autant de terres qui pourraient servir à produire des denrées alimentaires sur un continent où, chaque année, 17 millions d'enfants meurent de faim.

60% des terres vendues ou louées ces dix dernières années sont destinées à des cultures permettant de produire des agrocarburants. Autrement dit, ces terres agricoles servent à remplir un milliard de réservoirs au lieu de nourrir le milliard de personnes qui souffrent de la faim.

Deux tiers des investissements fonciers étrangers réalisés dans les pays pauvres ont lieu dans des régions aux prises avec la faim. Ces terres servent à nourrir des tendances malsaines telles que l'exportation de denrées alimentaires alors que la population locale reste le ventre vide. Des populations de pays pauvres se retrouvent privées de terres, de logement et de nourriture à la suite de grandes transactions foncières. Des familles sont injustement expulsées de leurs terres et perdent ainsi leur seul moyen de produire des denrées alimentaires et de gagner leur vie. Pour les grands investisseurs, l'accaparement des terres est une activité très lucrative, mais ce sont les populations pauvres qui en paient directement le prix.

Qu'est-ce que l'accaparement de terres agricoles ?

L'acquisition de terres se transforme en accaparement dès lors qu'elle viole les droits humains, qu'elle se déroule sans consultation des personnes concernées, sans véritable consentement et en secret.



GlobalGrain, la grand' messe des entreprises du commerce des aliments agricoles, se déroule pour la 12ème fois à Genève, du 11 au 13 novembre 2014 à l'Hôtel Intercontinental



Nous serons de nouveau présent-e-s pour dénoncer cette conférence. Participez au rassemblement et amenez vos casseroles pour faire du bruit !!!

Quelles sont les implications pour les personnes vivant de leurs terres ?

Là où les terres sont accaparées, les communautés perdent les terrains dont elles dépendaient pour produire leur nourriture et nourrir leur famille. On les prive de leur logement, de leur travail et de leurs moyens de subsistance, parfois avec violence, et elles n'ont aucun recours.

Qui est impliqué ?

Du Guatemala à l'Indonésie et du Libéria au Soudan, les terres sont pillées par des investisseurs de tout acabit. Gouvernements, exportateurs de denrées alimentaires, prestataires de tourisme, spéculateurs de Wall Street.... la liste est longue !

Pourquoi les terres sont-elles si recherchées ?

En raison du prix élevé des denrées alimentaires et de la demande pour de nouveaux types de carburants, les terres sont devenues un investissement plus rentable. Si l'on ajoute à cela l'augmentation de la demande alimentaire, les terres apparaissent alors comme un investissement des plus sûrs pour les investisseurs avisés.

En Suisse, ce sont surtout des banques et des fonds qui sont impliqués dans ces projets d'accaparement des terres. Ainsi, le Crédit Suisse et l'UBS ont participé en 2009 à l'émission d'actions pour le compte de Golden Agri-Resources, le plus grand producteur d'huile de palme du monde coté en Bourse. La Suisse abrite aussi un grand nombre de fonds qui ciblent leurs investissements sur l'agriculture et en partie sur l'achat de terres. Sarasin et Pictet, deux grandes banques privées, proposent des fonds centrés sur l'agriculture. Plusieurs fonds suisses, classiques ou spéculatifs, investissent dans l'agriculture, dont par

exemple Global Agricap à Zurich, GAIA World Agri Fund à Genève. Addax Bionergy, basée à Genève, loue 15'000 hectares en Sierra Leone où plus de la moitié de la population souffre de sous-alimentation.

Nous revendiquons :

- Que cesse l'accaparement des terres et de l'eau ; des réformes agraires qui permettent l'accès à la terre au plus grand nombre doivent être promues.
- Que la spéculation sur les matières premières agricoles soit supprimée ; nous nous prononçons en faveur d'une réglementation efficace et au service des populations et non des multinationales.
- Que les fonds de pension se retirent de ce type d'investissements pour s'orienter vers des fonds éthiques.
- La priorité à l'alimentation : la production d'énergie (agrocarburants) doit être un objectif subsidiaire et assujéti à des critères de durabilité sociale et environnementale.
- La priorité à l'agriculture paysanne familiale et durable seule à même de relever le défi alimentaire et de reconnaître la souveraineté alimentaire comme droit définissant un nouveau cadre des marchés agro-alimentaires.
- La reconnaissance des droits ancestraux des communautés et petits paysans à la terre qu'ils-elles travaillent même s'ils n'ont pas de titres de propriété.

Soutenu par : Uniterre, l'Autre Syndicat, UNIA-Genève, SIT, CADTM, CETIM, Coordination Climat et Justice Sociale, Plateforme pour une agriculture socialement durable, Groupe écosocialiste de solidarité, StopOGM, ATTAC Suisse, coopérative Longo mai, Jardins de Cocagne-Solidarité Nord et Sud, Forum Civique Européen...

Initiative populaire fédérale Monnaie Pleine

Nous publions ci-dessous un texte rédigé par deux membres d'attac actifs dans cette initiative. Nous reviendrons dans un prochain numéro sur les questions que posent cette initiative, notamment sur la question du contrôle de la Banque nationale.



INITIATIVE MONNAIE PLEINE

Comme beaucoup de monde l'ignore, environ 90 % de l'argent que nous utilisons pour les échanges est de la dette. La Banque Nationale Suisse (BNS) crée les billets et les pièces de monnaie, mais ceux-ci ne représentent qu'environ 10 % de la masse monétaire en circulation (M1). Le 90 % de l'argent est créé par les banques privées au moment où elles accordent des crédits.

C'est de l'argent scriptural car elles le créent par des écritures comptables en faveur des comptes des emprunteurs, et pour le même montant dans leur bilan. La seule restriction à la création monétaire est que les banques devraient avoir environ 8 % des sommes prêtées en fonds propres. L'inconvénient principal de ce système est que la masse monétaire devient incontrôlable. Résultat, l'argent qui n'est pas utilisé pour être investi dans l'économie réelle se porte sur le marché des capitaux et forme des bulles qui éclatent quand les investisseurs se rendent compte que les prix des effets financiers dépassent de beaucoup leur valeur réelle. L'éclatement des bulles provoque des crises financières. On a eu plusieurs crises ces dernières décennies, asiatique, russe,

mexicaine, sociétés d'internet, subprimes, etc. D'autre part l'augmentation excessive des prix des actions a entraîné des licenciements et la réduction de la masse salariale en général, car les PDG ont cherché à maintenir à tout prix le rapport entre le prix et le revenu des actions.

Un des remèdes à cette situation est l'introduction de la Monnaie Pleine proposée par cette initiative constitutionnelle rédigée par des économistes éminents et des professeurs d'universités, sans liaison avec les partis politiques.

La proposition de texte constitutionnel dit :

«La Confédération garantit l'approvisionnement de l'économie en argent et des services financiers et pour cela elle peut déroger à la liberté économique. » Elle peut donc faire voter des lois pour réguler les marchés financiers et donc intervenir sur les marchés.

La création monétaire ne s'effectuera plus que par la BNS, les billets de banque, les pièces de monnaie et la monnaie scripturale deviendront le Plein Argent, les seuls moyens de paiements légaux. Les banques

n'auront plus le droit de créer de l'argent mais elles pourront toujours prêter de l'argent mis à disposition par les déposants ou emprunté auprès de la BNS. L'argent déposé sur les comptes courants par les particuliers ou les entreprises ne rapporteront pas d'intérêt et seront gérés hors bilan. De ce fait si les banques font faillite les déposants ne perdront pas leur avoir. Les placements d'épargne seront aussi hors bilan mais rapporteront de l'intérêt. Ils dépendront des ordres des clients mais de ce fait garderont un certain risque. Les banques, avec l'accord des déposants, pourront prêter l'argent de ceux-ci en leur payant des intérêts, au risque des déposants. L'utilisation des autres moyens de paiements, comme les WIR, Sel, bonus commercial, etc. ne sera pas changé.

La BNS devra organiser le marché financier dans l'intérêt général. Elle devra surveiller les prestataires financiers, autoriser ou interdire les produits financiers, réguler les marchés financiers et la masse monétaire. Aujourd'hui la BNS n'est responsable que de la stabilité des prix de l'économie réelle. Ses statuts devront pro-



blement être changés pour faire face à ses nouvelles fonctions. Comme elle devra agir dans l'intérêt général elle devra également se préoccuper du plein emploi et de la croissance. L'initiative prévoit que la BNS devra édicter des règles de conservation minimale des placements. Par exemple la spéculation électronique instantanée pourra être interdite.

La BNS sera chargée de la mise en circulation sans dette de l'argent nouvellement émis. Elle devra émettre de l'argent selon les besoins de l'économie. Exemple possible: Si la croissance est de 1%, la masse monétaire devra croître approximativement de 1%, donc elle émettra 1% qui correspond aujourd'hui à environ 5 milliards de francs. Cet argent pourra être distribué, sans dette, à la Confédération et aux Cantons pour leurs investissements, ou aux citoyens. Les revenus de la BNS et leur distribution à la Confédération et aux Cantons

ne changeront pas: intérêts reçus et gains sur les opérations sur devises.

Dispositions transitoires

Au jour fixé, la masse monétaire M1 deviendra « Plein Argent ». Les anciennes obligations (dettes) des banques, les avoirs de détenteurs de comptes, se transformeront en obligations de la BNS. Du fait de ces prêts de la BNS à la hauteur de la totalité de la masse monétaire M1 (env. 550 milliards de francs aujourd'hui), la BNS deviendra le plus grand créancier des banques.

Pour cette raison la BNS redistribuera de l'argent, mais sans dette, pour équilibrer la masse monétaire. Faudra-t-il émettre 550 milliards de francs dans les 15-20 ans? En réalité une très grande partie de ces dettes a servi à la spéculation qui ne pourra plus être alimentée par la création monétaire. En pratique nous pouvons faire un calcul approximatif des besoins de l'économie réelle: en 2008 après l'éclatement de la bulle,

le M1 ne représentait que 300 milliards. L'explication de cet excès de 250 milliards: entre 1990 et 2012 en Suisse le M1 croît en moyenne de 7,8% par an, alors que la croissance de l'économie n'est en moyenne que de 1,4% par an et l'inflation de 1,5% par an. Il reste donc 5% par an en moyenne pour l'inflation des marchés financiers! Les 300 milliards distribués par la BNS, sans dettes, serviront pour les investissements de la Confédération et des Cantons ou à des réductions d'impôts. Comme toutes les dettes de la Confédération et des Cantons deviendront des dettes auprès de la BNS, cette dernière pourra baisser ou même annuler les intérêts. Il en résultera un énorme bénéfice pour la population du pays. Ce sera pareil pour tout emprunt nouveau de la Confédération ou des Cantons.

Grâce à cette initiative, le Franc Suisse deviendra l'argent le plus sûr du monde. L'afflux d'argent vers la Suisse pour cette raison sera compensé par le départ de l'argent spéculatif. Les Suisses qui voudront continuer à spéculer pourront toujours le faire à l'étranger par l'intermédiaire des filiales des banques suisses.

La réussite de ce nouveau système monétaire pourra certainement inspirer et pousser les autres Etats à l'adopter ce qui donnera certainement un monde avec des finances plus justes et plus stables. Pour beaucoup cela sera perçu comme une authentique révolution.

Il est vrai que tous les problèmes d'inégalité et de pauvreté ne seront pas résolus, mais certainement déjà passablement atténués. La lutte pour une humanité plus égalitaire continue.

Les auteurs de ce texte sont personnellement engagés dans cette initiative et espèrent que le plus grand nombre comprendra son importance pour un avenir plus juste et voudront bien la soutenir par la récolte de signatures.

Pour avoir plus d'informations et de détails sur cette initiative, ou pour télécharger la feuille pour signer et pour recueillir des signatures :

www.initiative-monnaie-pleine.ch/

Ernest Hamsag et Georges Sontag

MISE AU CONCOURS

Poste de secrétaire général d'Attac suisse

Attac suisse cherche un ou une secrétaire générale. Il s'agit d'un poste à 25%.

tives inhérentes au fonctionnement de l'association

Profil :

- membre ou sympathisant-e d'Attac, ayant des contacts avec le milieu associatif
- sens de la communication, capacité de travail avec les médias
- sachant communiquer en français et en allemand
- capacité de travailler en groupe, aisance relationnelle, flexibilité
- capacité rédactionnelle, bonnes connaissances en informatique

Tâches

1) Fonctionnement et communication

- Coordonner la réalisation de la publication « Angles d'Attac », proposer des articles
- Maintenir et actualiser le site internet et les réseaux sociaux
- Coordination des tâches administra-

2) Contacts et relations externes

- Représenter Attac-suisse face aux médias et aux différentes organisations
- Réception et gestion des informations ou demandes des Attac Europe et d'autres organisations internationales proches

3) Travail de contenu politique

- Déterminer et élaborer avec la coordination nationale les positions et actions d'Attac
- Définir et organiser les campagnes à mener
- Suivre les actualités susceptibles de concerner Attac, préparer des arguments et faire des propositions.

Réponse à suisse@attac.org ou [attac suisse](mailto:attac_suisse), CP 165, 1870 Monthey

« Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous »

Lors de son assemblée générale, Attac suisse a décidé de soutenir l'initiative « Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous » dont le lancement a été initié par le syndicat paysan Uniterre.

L'initiative a pour objectif de tracer une nouvelle voie pour la politique agricole et alimentaire suisse. Celle-ci doit offrir des perspectives d'avenir pour les paysan-ne-s et les employé-e-s agricoles, répondre aux attentes de la population sur les plans sociaux, écologiques et alimentaires, tenir compte de nos ressources naturelles et œuvrer à un commerce international plus équitable. L'initiative populaire est un outil indispensable pour impliquer la population dans les choix démocratiques qui s'offrent à elle. Or, l'alimentation est un enjeu crucial pour tout un chacun; elle doit redevenir l'affaire de tous.

Quels sont les objectifs de l'initiative ?

L'initiative souhaite appliquer le principe de souveraineté alimentaire en Suisse. Pour ce faire, elle souhaite que La Confédération favorise:

- Une agriculture paysanne diversifiée et nourricière qui tienne compte de nos ressources naturelles notamment du sol, protège nos semences et renonce aux OGM.
- Une agriculture qui offre un avenir aux générations futures en assurant par des prix rémunérateurs des revenus équitables aux paysan-ne-s comme aux employé-e-s agricoles et en garantissant aux jeunes un accès à la terre.
- Un marché plus transparent, qui soit au service des paysan-ne-s comme des consommateurs-trices; un renforcement des circuits courts pour promouvoir et dynamiser la production de proximité, les emplois dans

les régions, réduire les transports et garantir une meilleure traçabilité.

- Un commerce international plus équitable par le biais d'une frontière qui joue son rôle régulateur; un droit de se protéger et un devoir de renoncer à des subventions à l'exportation.
- Une agriculture et une alimentation citoyenne qui soient à l'écoute de la population; que celle-ci soit souveraine sur le type de politiques agricoles et alimentaires qu'elle souhaite développer au plus proche de ses souhaits et en respect des autres régions.

Historique de l'initiative

Uniterre est un syndicat paysan suisse qui s'engage depuis plus de 60 ans pour des prix et des salaires équitables dans les filières, pour une agriculture dynamique qui répond aux attentes sociales, écologiques et alimentaires de la population et qui offre des perspectives aux jeunes. Il développe



ses projets en cherchant à renforcer la solidarité entre paysans au niveau international. C'est tout naturellement que dans les années 80 il adhère à la Coordination paysanne européenne qui, en 1993, devient un des membres fondateurs du mouvement paysan international La Via Campesina.

La Via Campesina est née dans les années où le dogme du libre-échange était à son zénith. C'était l'avènement de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) puis la multiplication des accords bilatéraux de libre-échange. Ce mouvement paysan a voulu réagir à ces politiques par trop libérales qui étaient de véritables attaques contre l'agriculture paysanne. En 1996 elle a développé le concept de souveraineté alimentaire en marge d'un sommet de l'Organisation mondiale pour l'agriculture et l'alimentation (FAO). Aujourd'hui La Via Campesina est présente dans 70 pays avec plus de 160 organisations et représente plus de 200 millions de paysans. Ensemble ils revendiquent le droit à la souveraineté alimentaire dont la définition a été reformulée lors de la déclaration de Nyéléni en 2007 :

La souveraineté alimentaire est le droit des peuples à une alimentation saine, dans le respect des cultures, produite à l'aide de méthodes durables et respectueuses de l'environnement, ainsi que leur droit à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles. Elle place les producteurs, distributeurs et consommateurs des aliments au cœur des systèmes et politiques alimentaires en lieu et place des exigences des marchés et des transnationales. Elle défend les intérêts et l'intégration de la prochaine génération. Elle représente une stratégie de résistance et de démantèlement du commerce entrepreneurial et du régime alimentaire actuel. Elle donne des orientations pour que les systèmes alimentaires, agricoles, halieutiques et d'élevage soient définis par les producteurs locaux. (...) Elle garantit que les droits d'utiliser et de gérer nos terres, territoires, eaux, semences, bétail et biodiversité soient aux mains de ceux et celles qui produisent les aliments. La souveraineté alimentaire implique de nouvelles relations sociales, sans oppression et inégalités entre les hommes et les femmes, les peuples, les groupes raciaux, les classes sociales et les générations.

La Souveraineté alimentaire ; un concept pour la Suisse

Il n'est pas rare que le concept de souveraineté alimentaire soit considéré comme un projet développé par les paysans du sud et pour les paysans du sud. C'est inexact. Ce concept a été conçu par des organisations paysannes provenant de tous les continents. Il permet d'illustrer qu'il n'y a pas d'opposition entre agriculture paysanne du sud et du nord mais plutôt entre deux types de modèles agricoles : l'un paysan, essentiellement orienté vers les besoins des populations locales et l'autre industriel, destiné essentiellement à l'exportation.

Les réformes de la politique agricole suisse

L'agriculture suisse vit, depuis le début des années 90, au rythme soutenu de réformes. Chaque quatre ans, la loi sur l'agriculture et la vingtaine d'ordonnances qui y sont liées subissent de nombreuses modifications de plus ou moins grande importance et un nouveau crédit-cadre est voté au Parlement.

L'orientation générale des réformes est donnée en 1996 par une votation populaire introduisant un article constitutionnel sur l'agriculture. La première étape a été de séparer la politique des prix des produits qui, jusqu'au début des années 90, étaient soutenus par la Confédération, et celle du revenu. L'État a pris l'option de se dégager progressivement du marché laissant ce dernier fonctionner librement. Parallèlement, des paiements directs visant à rémunérer des prestations fournies par les familles paysannes à la société sont mis en place. Dans une seconde étape, ces paiements directs ont été conditionnés à des prestations écologiques et éthologiques. Dans une troisième étape, la Confédération a supprimé les contingents laitiers et accru l'ouverture des marchés en réduisant les protections à la frontière. Suite aux blocages répétés des négociations au sein de l'Organisation mondiale du commerce, la Suisse s'est attelée à signer de très nombreux accords bilatéraux de libre-échange. La quatrième étape de ces réformes, entrée en vigueur en janvier 2014, consiste en une refonte importante du système des paiements directs. L'objectif est de fixer pour chaque prestation, un paiement spécifique afin de tenter de rendre

le système plus lisible pour le contribuable. Cette réforme confirme également la libéralisation croissante de notre secteur agricole.

Les résultats socio-économiques dans le rouge

Le bilan de ces réformes est négatif. Si des progrès salutaires ont été accomplis au niveau écologique et éthologique, le social et l'économique sont passés aux oubliettes. Depuis 1990, 45% des exploitations agricoles ont disparu. Le nombre de personnes actives dans l'agriculture est passé de 253'500 à 162'000 en 2012.

Il est indéniable que la production se concentre dans les zones faciles d'accès pour les acheteurs et que les zones marginales sont peu à peu destinées à une activité d'entretien du paysage. En somme, une agriculture duale qui ne répond pas aux défis du futur.

Si les prix payés aux paysans ont baissé de 31% ces 20 dernières années, les prix à la consommation ont augmenté de 12% ; inévitablement, entre ces deux extrêmes de la chaîne alimentaire, certains acteurs semblent profiter de la dérégulation des marchés. Aujourd'hui, l'agriculture ne permet plus de rémunérer correctement ni la famille paysanne, ni les employé-e-s agricoles.

Cette évolution constatée sur le plan suisse fait écho à la situation internationale. La globalisation et la libéralisation des marchés agricoles et alimentaires n'ont apporté aucun bénéfice aux différentes populations ni aux agricultures paysannes. Nous avons simplement assisté à une concentration continue du pouvoir dans les mains d'une petite centaine de sociétés transnationales. Pourtant des études de la FAO démontrent qu'avec un quart des terres cultivées, les agricultures paysannes fournissent 70% de l'alimentation mondiale.

*Extraits de l'argumentaire de l'initiative
www.souverainete-alimentaire.ch*

La Tunisie convoque à nouveau la prochaine édition du FSM en mars 2015

Le printemps arabe vit actuellement une phase de frustration et de recul. Dans cette perspective, la prochaine édition du Forum Social Mondial, qui se tiendra de nouveau à Tunis, du 24 au 28 mars 2015, s'avère particulièrement importante. « Cette session est nécessaire dans la mesure où elle permettra, entre autres, d'élever le niveau de conscience des citoyens en vue de se mobiliser davantage pour faire face aux injustices, aux inégalités, et pour la liberté et la dignité des peuples », souligne Mimoun Rahmani, chercheur en économie, membre actif du Forum Social du Maghreb. Rahmani est aussi un analyste politique et social incontournable de la région, militant d'ATTAC-Maroc et membre du groupe de coordination du CADTM Afrique (Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde). Extraits d'une interview reprise du site du CADTM.

Q: Quatorze ans après sa naissance... Quelle est la définition, le concept central du Forum Social Mondial selon la vision du Maghreb?

MR: Le FSM est un espace pluriel et diversifié mais c'est aussi un processus qui se développe avec le temps, avec des hauts et des bas. Ce n'est pas un simple événement. Les mouvements sociaux sont l'une des composantes essentielles de cette dynamique et, de ce fait, leur présence et leur participation active sont doublement importantes: d'un côté ce sont les mouvements sociaux dans leur diversité qui font la force du Forum et son rayonnement. D'un autre côté, c'est le Forum lui-même, en tant qu'espace, qui permettra aux mouvements sociaux de faire converger leurs luttes spécifiques et de briser ainsi l'isolement des actions. Il autorise la création d'articulations dans l'objectif global de renforcer la lutte commune contre le néolibéralisme et, d'une manière générale, contre la globalisation capitaliste, afin de contribuer à inverser les rapports de force au niveau mondial.

Q: Le Forum, toujours, comme espace ouvert de la société civile mondiale... ?

MR: Il est important que le FSM ne demeure pas ce simple « espace ouvert de réflexion, de débat d'idées démocratiques, de formulation de propositions, d'échange d'expériences... » tel qu'il est défini dans sa Charte de Principes. Il est appelé à rendre

visibles les luttes sociales, à jouer le rôle de catalyseur des luttes. Sinon il n'a pas de raison d'être. D'où l'importance capitale de mobiliser davantage les mouvements sociaux tunisiens, maghrébins, africains et internationaux lors de cette prochaine édition du FSM. La réussite de ce Forum dépendra, à nouveau et davantage encore, de l'implication des mouvements sociaux, des mouvements de lutte, des paysans, des ouvriers, des étudiant-e-s, des chômeurs, des jeunes, des femmes, des exclus et des marginalisés de ce système très inégalitaire.

Q: La situation post-printemps arabe en Afrique du Nord a connu certains reculs... Quelle est votre évaluation de la situation, dans le contexte politique de la région, quant à la tenue du FSM 2015 à Tunis (comparée à celle du pré-FSM 2013) ?

MR: Si les soulèvements populaires, en 2011, ont pu faire chuter la tête des régimes en place en Tunisie et en Egypte, ils n'ont pas pour autant permis un changement radical du système. S'ils ont permis d'amener quelques petites évolutions dans d'autres pays arabes (au Maroc, par ex.), ils n'ont cependant pas entraîné de profondes transformations politiques et économiques. Le processus révolutionnaire est un long combat qui nécessite du temps et de l'énergie, et une force politique qui le conduit! Comme disait Ernesto « Che » Guevara: « Dans une révolution, on doit triompher ou mourir. »

Or la force politique capable de mener à bien un tel processus révolutionnaire n'existe malheureusement nulle part dans la région. Les gouvernements en place, élus ou imposés, ne mènent pas des politiques postulant des changements en rupture avec le passé, cela dans aucun domaine. En d'autres termes, ce sont les mêmes choix économiques néolibéraux, les mêmes politiques publiques, les mêmes orientations dictées par les institutions financières internationales (FMI, BM...) ayant conduit à la révolution et aux soulèvements populaires qui continuent à être mises en œuvre aujourd'hui, et avec une plus grande rigueur encore. Elles ne pourront donc que produire les mêmes effets, en particulier sociaux. De ce point de vue, la tenue du Forum Social Mondial dans la région est plus qu'importante. Elle est nécessaire dans la mesure où elle permettra, entre autres, d'élever le niveau de conscience des citoyens, en vue de se mobiliser davantage pour faire face

aux injustices, aux inégalités, en faveur de la liberté et de la dignité des peuples.

Q: Entre le 30 octobre et le 1er novembre prochain, le Conseil International du FSM, en tant qu'instance de facilitation, va tenir une importante réunion en vue de préparer la prochaine édition. Quels devraient être, du point de vue des organisateurs maghrébins, les principaux axes des contenus ?

MR: Comme le FSM est un espace très diversifié, et que les activités sont autogérées, il y aura certainement de nombreuses thématiques à débattre. Cependant, le contexte régional et international fait que, lors de chaque nouvelle session, certains axes ou certains thèmes sont prioritaires par rapport aux autres.

Sur le plan régional, il y a tout d'abord le processus révolutionnaire en cours, notamment en Tunisie (puisque le processus a avorté en Egypte et ailleurs). Le FSM sera l'occasion pour les mouvements sociaux de tirer un bilan. D'autres thématiques seront à l'ordre du jour: l'islam politique, les conflits régionaux, la guerre et la militarisation, les droits humains et la liberté d'expression et d'opinion (face aux arrestations et emprisonnements politiques que connaît la région, notamment en Egypte, au Maroc, en Tunisie...), etc.

À l'échelle internationale, le contexte est marqué par la poursuite de la crise globale et ses retombées sur les populations, aussi bien au Nord qu'au Sud: austérité et plans de rigueur, endettement, accords de libre-échange (accord transatlantique, accords de libre-échange complets et approfondis entre l'UE et les pays du sud de la Méditerranée, accords de partenariat économique – APE – entre l'UE et certains pays d'Afrique de l'Ouest, etc.). Et puis il y a la problématique du climat, qui représentera, à n'en pas douter, l'un des axes les plus importants et mobilisera plusieurs mouvements internationaux. D'autant que le FSM marquera une étape décisive dans la préparation des mobilisations contre le sommet de la COP21 sur le climat, prévu fin 2015, à Paris.

*Propos recueillis par Sergio Ferrari
Collaboration de presse d'E-CHANGER/
COMUNDO Organisation de coopération
solidaire activement présente au FSM. Co-
organisatrice des délégations suisses aux
FSM. Interview complète sur notre site*